

Canot Club de Primel

Compte rendu de l'Assemblée Générale 2024

L'Assemblée Générale du Canot Club s'est tenue samedi 17 février 2024 à 18 h 00 à la Maison de la Mer, au Diben, à Plougasnou.

Le président du club, Xavier Robichon, remercie les personnes présentes, environ une trentaine. Il remercie également les nouveaux adhérents et licenciés, la Mairie de Plougasnou et les sponsors que sont le Super U et Leclerc de Morlaix.

Le club a compté, en 2023, 28 licenciés et 40 membres, ce sont 5 licences de plus que l'année précédente qui ont été comptabilisées.

Le Président laisse la parole à Romain Berthou qui nous fait un compte rendu détaillé des résultats de la saison de régates, mentionnant les très bons résultats des régatiers : François Charles, Jean-Gabriel Jourdan, Jean-Luc Derrien, Marc Danger, Xavier Robichon et Romain Berthou. (cf. liste ci-jointe) François Charles et son équipier Jean-Gabriel Jourdan effectuent, cette année encore, une excellente saison de régates.

Bravo à tous pour leur participation.

Ensuite, Thierry Troadec dresse le bilan des activités de la saison 2023 : la participation du club à l'organisation de la Trégor Léon, une sortie organisée à l'Île de Batz début juillet, le traditionnel coup de main donné au Port en Fête et la sortie à Ploumanac'h qui marque la fin de la saison estivale. A noter cette année, que le Canot Club a participé, pour la première fois, à l'un des mardis de Plougasnou organisés par la commune, en tenant le stand de restauration. Ce fût une sacrée organisation tant au niveau de la gestion du matériel, des vivres et des bénévoles. Cette journée / soirée a été, du point de vue de tous, un succès.

Cette participation sera renouvelée en 2024.

Olivier Troussel, le trésorier, présente ensuite le bilan financier 2023. Il relève la légère augmentation du nombre de licences. Le solde est positif. (Il est à l'équilibre si on enlève les recettes du mardi de Plougasnou). Il rappelle que l'essentiel de nos recettes provient des adhésions.

Les dépenses, quand à elles, correspondent essentiellement aux cotisations versées à VBM (double cotisation en 2023 pour rattraper celle de 2022 qui n'avait pas été payée) et à la Ligue de Bretagne.

Les autres dépenses incombent aux boissons achetées pour la Trégor Léon, pour l'arrivée de François et de ses équipiers après leur participation à la Fasnet, pour l'apéritif servi aux participants, à Ploumanac'h.

Il note également que cette année, la Mairie a versé une subvention de 400 € au Club mais n'a pas prélevé de loyer pour le local, c'était une réclamation revendiquée par Olivier depuis de nombreuses années. Cette subvention servait essentiellement à payer le loyer les années précédentes. Olivier remercie la Mairie pour son geste.

L'exercice 2023 se termine sur un solde positif de **1 206.97 €**.

Le club disposait sur un compte courant de **2 283.61€** fin décembre 2023 et de **2 358,91€** début janvier sur le livret bleu.

Comme tous les ans, le Club remet un chèque de 100€ à la SNSM, représentée par Olivier Troussel.

Après le bilan financier, trois membres du Club présentent leurs projets respectifs pour 2024.

François nous fait part de son intention de participer à la Tresco, à la 10^{ème} édition de la Trégor Léon, à la Morgan Cup (Cowes/ Darmouth) ou au National Cormoran à Brest et à une régates en Suède.

Romain prévoit de participer à la Tresco, la Transmanche, la Cowes-Dinard (en prévision d'une future participation à la Fastnet en 2025), la Trégor Léon et une régates sur Trébeurden.

Even Job termine en nous parlant de sa seconde participation à la Cap Martinique (en solo), dont le départ se fera le 14 avril 2024. Il présente son projet, parle de ses 6 mois de préparation physique et mentale, soulève le problème des financements ; tout cela agrémenté d'un diaporama.

Les autres projets du Club pour 2024 sont évoqués : La participation à un mardi de Plougasnou (Cette année, le Canot Club s'occupera des stands « Buvette » et « Restauration »). Il est rappelé que des bénévoles sont nécessaires pour la préparation et le bon déroulement de cette journée (installation, service, rangement...).

Le Président, Xavier Robichon, rappelle qu'une journée sécurité sera organisée au printemps avec la présence des jeunes du Foyer de Plougasnou. En effet, ils ont demandé à être invités à cette journée étant donné qu'ils pratiquent beaucoup l'activité « kayak ».

Romain précise qu'une régates sera organisée par le Canot Club cet été. Cette dernière, non inscrite au Calendrier, sera un test, en vue de l'organisation d'une régates sous la forme solo duo en 2025.

Ensuite, il est procédé aux élections statutaires au conseil d'administration.

Xavier Robichon nomme les personnes faisant partie du tiers sortant à savoir : Romain Berthou, Hervé Le Clech et Philippe Goanec. Hervé Le Clech a fait part de son souhait de ne plus faire partie du C.A.

Romain et Philippe souhaitent rester. François précise qu'il veut bien rester dans le C.A mais ne veut plus être responsable de la section « régates ».

D'autre part, Jean-Luc Derrien et Jacques Fouillard ont également exprimé le souhait de ne plus faire partie du Conseil d'Administration. Le Président demande à l'assemblée, que les volontaires pour entrer dans le C.A, se fassent connaître.

Cédric Moncus et Jacques Chapel se proposent pour faire partie du C.A.

Leur entrée est votée à l'unanimité.

Ensuite, il est procédé au vote du bilan moral ; il est voté à l'unanimité.

Le vote du bilan financier succède à celui du bilan moral ; il est également voté à l'unanimité.

Cédric Moncus, présent dans l'Assemblée, valorise la création des divers vêtements avec le logo du Canot Club en précisant que cela permet des rencontres sympathiques lors de divers déplacements.

L'Assemblée générale est close à 19h20. Un pot est servi aux adhérents.

Xavier Robichon, Président.

Martine Jaouen , secrétaire.